

# DES INITIATIVES POUR UNE DÉMOCRATIE CONTRIBUTIVE

Les initiatives pour rendre la démocratie plus contributive ne manquent pas. Face à un problème à résoudre, ces initiatives considèrent le citoyen non comme un usager, mais comme un acteur à part entière. Si certaines d'entre elles se contentent d'une consultation, ou d'une participation *a minima* des citoyens, d'autres vont jusqu'à impliquer toutes les parties prenantes d'un territoire, s'appuyer sur leurs ressources, et y répondre collectivement, en co-construction.

- Consultation des citoyens
- Participation des citoyens
- Co-construction
- Niveau local
- Niveau régional
- Niveau national

Avant de déposer sa proposition de loi sur les pesticides à usage non agricole, Joël Labbé, sénateur EELV du Morbihan, a pu dialoguer avec 459 contributeurs et consulter leurs 3 177 contributions.

## Parlement et citoyens

En 2013, Démocratie Ouverte a proposé aux groupes parlementaires et du Sénat de soumettre sur cette plateforme une proposition de loi de leur choix. Des citoyens pouvaient ensuite proposer des amendements.

## Primaire populaire

Cette primaire espère porter une candidature unique de la gauche à l'élection présidentielle de 2022. 13 partis politiques se sont réunis pour élaborer une base programmatique. Les citoyens peuvent désormais proposer des candidats, issus du monde politique ou de la société civile, qu'un vote au jugement majoritaire départagera à l'automne.

La Convention citoyenne pour le climat a réuni 150 citoyens pour définir des mesures réduisant les émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40 % par rapport à 1990. Ceux-ci ont rendu en juin 2020 leurs 149 propositions, dont certaines ont été reprises non sans édulcoration dans la loi « climat et résilience » adoptée en 2021.

## Les conventions citoyennes

Plusieurs assemblées citoyennes ont été expérimentées dont celle d'Irlande qui s'est prononcée pour la légalisation de l'avortement. Les citoyens sont tirés au sort selon une méthode garantissant une représentativité de la société. Ils se réunissent régulièrement, bénéficient d'interventions d'experts pour les informer, puis délibèrent et rendent un avis au gouvernement. Ce dernier n'est pas lié par les recommandations émises.

1 454 conseils de jeunes existent au niveau communal.

Aux autres échelons territoriaux, près des deux tiers des départements et trois quarts des régions ont un conseil de jeunes.

En septembre 2020, la région Occitanie a lancé son Green New Deal. Les habitants d'Occitanie ont participé à son élaboration grâce à une convention de cent citoyens tirés au sort et une votation.

## Les conseils de jeunes

Sous divers noms – conseil municipal des enfants, conseil communal des jeunes ou encore forum de la jeunesse –, un conseil des jeunes est une instance municipale destinée aux enfants ou aux jeunes, créée suite à des délibérations adoptées en conseils municipaux.

## Les alliances citoyennes

Une alliance citoyenne naît du besoin de ses membres de s'organiser pour faire reculer les injustices qui les touchent dans leur quartier. Des alliances citoyennes existent à Grenoble, Aubervilliers, Rennes, Montpellier, Gennevilliers et Lyon.

## Le grand débat national

À l'initiative du président de la République, les citoyens ont pu participer à ce débat via des « cahiers de doléances » parfois rebaptisés « cahiers citoyens » mis à disposition dans les mairies, des réunions locales, conférences nationales et citoyennes et une plateforme mise en ligne. En avril 2019, les synthèses des contributions ont été débattues au Sénat et à l'Assemblée nationale.

720 000 idées ont été exprimées, autant de contributions individuelles ou collectives.

## Les budgets participatifs

Moins de 2 % du budget municipal sont, dans le meilleur des cas, décidés directement par les habitants. Depuis 2014, 21 villes ont adopté une forme de « budget participatif ». D'autres municipalités vont plus loin avec des conseils participatifs, où toutes les grandes décisions sont soumises à des citoyens tirés au sort, comme à Kingersheim ou Saillans.

## Les comités de quartier

Un comité de quartier est un groupe de réflexion composé d'habitants et d'acteurs locaux bénévoles. Ensemble, ils élaborent des projets collectifs pour le territoire concerné. Les comités de quartier ont vu le jour dès 1903, dans la foulée de la loi 1901 sur les associations, et sont des interlocuteurs institutionnels des différentes municipalités.

Depuis 2012, les alliances de Montpellier et Gennevilliers ont monté des syndicats de locataires HLM, un syndicat de femmes musulmanes face aux discriminations et un syndicat de handi-citoyens.